

FICHE DE SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

SECTION 1 IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

Nom/Identification du produit Engine Degreaser	Usage du produit : Dégrossier de Motour	Indice de formule : 03
--	---	----------------------------------

Nom du fabricant et du fournisseur aux États-Unis Spray Nine Corporation	Nom du fournisseur au Canada ITW Permatex Canada
Adresse (numéro, rue, ville, état et code postal) 251 North Comrie Avenue Johnstown, NY 12095	Adresse (numéro, rue, ville, état et code postal) 8450 Lawson Road, Unit 1 Milton, Ontario, Canada L9T 0J8
Téléphone d'urgence 1-800-477-7299 Chemtel 1-800-255-3924	Téléphone d'urgence ChemTel 1-800-255-3924
Téléphone pour renseignements 518-762-4591 ou télécopieur 518-762-2566	

Signature du rédacteur (facultatif) Claudia E. Britton	Préparée le : 28 décembre 2007
--	--

CATÉGORIE HMIS : SANTÉ-2 INFLAMMABILITÉ-2 RÉACTIVITÉ-0 PROTECT. INDIVIDUELLE - B
CATÉGORIE NFPA : SANTÉ-1 INFLAMMABILITÉ-2 RÉACTIVITÉ-0

CATÉGORIE WHMIS : D2B IRRITANT, B-3-COMBUSTIBLE

SECTION II – COMPOSANTS DANGEREUX (29 CFR 1910.1200)

Composants dangereux	No de CAS	Poids %	Limite d'exposition	
			CMA ACGIH	PEL OSHA
Tétrasodium EDTA	64-02-8	3-7	Non établie	Non établie
Métasilicate de sodium	6834-92-0	0,1 à 1	Non établie	Non établie
Nonylphénol oxyéthylé phosphaté	Marque	1 à 3	Non établie	Non établie
Nonylphénol hydroxy polyoxyéthylène	9016-45-9	1 à 3	Non établie	Non établie
Monobutyléther d'éthylèneglycol	111-76-2	3 à 7	25 ppm	50 ppm

SECTION III – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES DU PRODUIT**BRÈVE DESCRIPTION EN CAS D'URGENCE**

Liquide vert translucide à odeur de citron. Un contact prolongé ou répété avec le produit peut provoquer un assèchement de la peau et une irritation. Le produit sous forme de vapeur ou de brouillard peut être nocif ou provoquer une irritation. Le produit peut être dangereux s'il est ingéré.

EFFETS POTENTIELLEMENT DANGEREUX SUR LA SANTÉ :

CONTACT AVEC LES YEUX : provoque une irritation.

CONTACT AVEC LA PEAU : un contact prolongé ou répété provoquera un assèchement de la peau et une irritation.

INHALATION : l'inhalation du produit sous forme de vapeur ou de brouillard peut provoquer une irritation.

INGESTION : le produit est nocif s'il est ingéré.

CONDITION MÉDICALE AGGRAVÉE PAR UNE EXPOSITION : aucune connue. Les personnes qui souffrent d'une affection préexistante ou d'une sensibilité peuvent être davantage susceptibles de subir les effets d'une exposition au produit.

EFFETS CHRONIQUES : aucun connu.

SECTION IV – PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : rincer immédiatement avec de l'eau pendant 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes s'il y a lieu étant donné qu'elles risquent d'aggraver l'état de la victime. Appeler le médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU : rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler le médecin si l'irritation persiste.

INHALATION : sortir la victime au grand air.

INGESTION : ne pas provoquer le vomissement. Faire boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement le médecin.

REMARQUE AU MÉDECIN : traiter les symptômes de la victime.

FICHE DE SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL**SECTION V – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES****INFLAMMABILITÉ**

POINT D'ÉCLAIR : aucun

MÉTHODE UTILISÉE : TCC

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ

LII : sans objet

LSI : sans objet

TECHNIQUE D'EXTINCTION : utiliser une technique qui convient à la situation.**RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION** : aucun connu.**CONSIGNES EN MATIÈRE DE LUTTE** : porter un appareil de protection respiratoire et vêtements protecteurs. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés au feu.**ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES** : aucun connu**SENSIBILITÉ À L'IMPACT MÉCANIQUE** : aucune connue**SENSIBILITÉ À LA DÉCHARGE STATIQUE** : aucune connue**SECTION VI MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS**

Porter des vêtements de protection appropriés. Si possible, récupérer le produit pour l'éliminer ou l'absorber avec un produit approprié pour le récupérer et l'éliminer. Rincer à fond la zone affectée. S'il s'agit d'un déversement important, contenir avec des digues et communiquer avec l'organisme de protection de l'environnement pertinent.

SECTION VII – MANUTENTION ET STOCKAGE

Stocker le produit dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder le produit hors de la portée des enfants.

SECTION VIII – PROTECTION EN CAS D'EXPOSITION**PROTECTION OCULAIRE** : le port de lunettes de sécurité est recommandé.**PROTECTION DE LA PEAU** : le port de gants en caoutchouc est recommandé en cas d'usage prolongé.**PROTECTION RESPIRATOIRE** : aucune exigée dans des conditions normales d'utilisation**MESURES TECHNIQUES** : aucune connue**CONSIGNES EN MATIÈRE D'EXPOSITION** : utiliser le produit uniquement dans un endroit bien aéré.**SECTION IX – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****APPARENCE** : vert translucide**POINT D'ÉBULLITION** : ~212°F (~100°C)**TAUX D'ÉVAPORATION** : < 1**POINT DE GEL** : ~32°F (~0°C)**POINT DE FUSION** : sans objet**POIDS MOLÉCULAIRE** : sans objet**ODEUR** : citron**pH** : ~12.4**ÉTAT PHYSIQUE** : liquide**SOLUBILITÉ DANS L'EAU** : complète**DENSITÉ RELATIVE** : ~1.045 g/ml**DENSITÉ DE VAPEUR** : > 1**TENSION DE VAPEUR** : sans objet**VISCOSITÉ** : sans objet**% DE VOLATILITÉ** : ~87**SECTION X STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****STABILITÉ CHIMIQUE** : stable**INCOMPATIBILITÉ** : agents oxydants puissants**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX** : oxyde de carbone, anhydride carbonique et oxydes d'azote**POLYMÉRISATION DANGEREUSE** : impossible**SECTION XI – DONNÉES TOXICOLOGIQUES****YEUX** : non disponibles**PEAU** : non disponibles**INHALATION** : non disponibles**INGESTION** : non disponibles**SUBCHRONIQUE** : non disponibles**CHRONIQUE / CARCINOGENÉITÉ** : non disponibles. Ne contient aucun produit cancérigène connu.**TÉRATOGENÉITÉ** : non disponibles**PRODUITS MUTAGÈNES** : non disponibles**SENSIBILISATION** : non disponibles**SECTION XII – DONNÉES ÉCOLOGIQUES****DONNÉES ÉCOTOXICOLOGIQUES** : non disponibles**DISTRIBUTION** : non disponibles**DONNÉES SUR LES CONSÉQUENCES CHIMIQUES** : non disponibles

FICHE DE SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL**SECTION XIII – MESURES D'ÉLIMINATION**

Éliminer le produit selon les règlements fédéraux, d'état et locaux.

SECTION XIV – DONNÉES SUR LE TRANSPORT (Données partielles)

APPELLATION DE TRANSPORT DOT :	Non régi
APPELLATION TMD AU CANADA :	Non régi
APPELLATION CHIMIQUE POUR LE TRANSPORT :	Sans objet
CLASSE DE RISQUE DOT :	Sans objet
NUMÉRO N.U. :	Sans objet
QUANTITÉS À DÉCLARER (LB) :	Sans objet
ÉTIQUETTE DOT :	Sans objet
AFFICHE DOT :	Sans objet
CLASSIFICATION DE MARCHANDISES EN VRAC :	Sans objet
EMBALLAGE DE MARCHANDISES :	Sans objet
ÉTIQUETTE DU PRODUIT :	Sans objet

SECTION XV – RÉGLEMENTATION (Données partielles- Règlement choisi représenté)

STATUT TSCA : tous les composants de ce produit font partie de la liste TSCA ou en sont exemptés.

QUANTITÉS À DÉCLARER CERCLA : ce produit renferme du monobutyléther d'éthylèneglycol qui, même s'il fait partie d'une vaste gamme de catégories de produits chimiques (glycol éthers) dans la liste des substances dangereuses du CERCLA, ne fait l'objet d'aucune exigence relative aux quantités à déclarer.

SARA TITLE III :

SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES EN VERTU DE LA SECTION 302 : aucune

CATÉGORIES DE MATIÈRES DANGEREUSES EN VERTU DES SECTION S 311/312 : risque de toxicité aiguë

PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES EN VERTU DE LA SECTION 313 : ce produit renferme de 3 à 7 % de monobutyléther d'éthylèneglycol (111-76-2) qui fait partie de la catégorie des glycols et des éthers. Il peut donc faire l'objet d'exigences particulières en matière de quantités à déclarer en vertu de la Section 313..

STATUT RCRA :

CALIFORNIA PROPOSITION 65 : ce produit ne contient aucun produit chimique qui doit être déclaré en vertu de la California Proposition 65

SECTION XVI – AUTRES RENSEIGNEMENTS**CONDITIONS LÉGALES**

Renonciation : les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur des données que nous jugeons fiables au moment de sa préparation. L'exactitude et l'intégralité de ces renseignements ne peuvent toutefois pas être garantis. Nous ne pouvons prévoir toutes les conditions dans lesquelles ces renseignements et nos produits sont utilisés ni les conditions dans lesquelles ceux des autres fabricants peuvent être utilisés en combinaison avec nos produits. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les pertes ou les dommages qui font suite à un usage ou à une manutention inappropriés ou anormaux de nos produits, une incompatibilité entre les produits, au défaut de respecter les consignes et les avertissements sur l'étiquette du produit et sur la Fiche ou du défaut de respecter les pratiques recommandées.